

Appel à candidature

Atlas 2018 – Biélorussie, Moldavie, Russie > France | Séjour de recherche postdoctoral

Date limite de candidature : 15 décembre 2017

La [Fondation Maison des sciences de l'homme](#) et le [Centre d'Études Franco-Russe](#) de Moscou proposent des aides à la mobilité pour des séjours en France de 3 mois aux chercheurs postdoctorants Biélorusses, Moldaves et Russes ayant soutenu leur thèse à partir de 2012.

Cette aide à la mobilité est destinée à réaliser des travaux de recherche en France : enquêtes de terrain, travail en bibliothèques et archives.

Cet appel s'inscrit dans le cadre du [Programme Atlas](#) de mobilité postdoctorale de courte durée lancé par la FMSH et ses partenaires.

Modalités financières

Une aide financière totale de **4 500 euros pour trois mois** (versée en trois mensualités de 1 500 euros au début de chaque mois de séjour) est attribuée aux lauréats. Elle est destinée à couvrir les frais de transport et de séjour.

En outre, la FMSH et le CEFR assurent leur aide pour l'obtention du visa vers la France ainsi qu'un soutien logistique pour organiser leur séjour (possibilité de mise à disposition d'un espace de travail, lettres pour les bibliothèques...).

Critères d'éligibilité

Nationalité : Les candidats doivent être ressortissants de Biélorussie, Moldavie ou Russie **et** être rattaché à un établissement d'enseignement supérieur de recherche / institut de recherche privé ou public d'un de ces pays.

Diplôme : Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat (thèse de « Kandidat »). La thèse (« Kandidat ») doit avoir été soutenue à partir de 2012.

Discipline : Les candidats doivent être engagés dans des recherches en sciences humaines et sociales.

Institution d'accueil : Les candidats doivent trouver une institution de recherche française qui assurera leur accueil scientifique pendant leur séjour en France. Lors de la candidature, les candidats devront fournir une lettre d'invitation signée par l'institution d'accueil et adressée à la FMSH et au CEFR, dans

laquelle l'institution d'accueil motive les raisons de l'invitation ainsi que les conditions de travail mises à disposition.

Vous n'avez pas de contact scientifique en France ou pas de centre de recherche pour vous accueillir pendant votre séjour ?

Consultez SHSlab. Cet outil recense l'ensemble des centres de recherche en France :

<http://www.observatoire-shs.org/unites-de-recherche>

Obligations du chercheur

Le chercheur devra remettre à la FMSH et au CEFR, à l'issue de son séjour, un rapport entre 10 000 et 20 000 signes maximum (espaces et notes compris) présentant les activités réalisées pendant son séjour et leur apport pour son projet de recherche.

Dossier de candidature

Les candidats doivent soumettre un formulaire et un dossier scientifique (projet de recherche + annexes) sur une [plateforme en ligne](#). La plateforme en ligne sera accessible **à partir du 29 septembre 2017**. Les candidatures complètes devront être téléchargées sur la plateforme en ligne **au plus tard le 15 décembre 2017, 17:00 (heure de Paris)**.

Le formulaire et le dossier scientifique peuvent être soumis **en français ou en anglais**.

Contenu du dossier scientifique

Le projet de recherche : Le projet de recherche consiste en un exposé entre 10 000 et 20 000 signes (espaces et notes compris) composé obligatoirement de :

- la problématique et les objectifs du projet de recherche
- une bibliographie
- le détail du programme de séjour (lieux et institutions à visiter, contacts)

Les annexes :

- Un CV de maximum 2 pages
- Une liste des publications
- La copie du diplôme de la thèse
- Une lettre du directeur de l'institution de rattachement dans le pays d'origine
- Une lettre d'invitation du directeur de l'institution d'accueil en France motivant les raisons de l'invitation et les conditions de travail mises à disposition

Comment postuler

1. Rendez-vous sur la plateforme <http://calls.msh-paris.fr> et entrez dans l'espace « *Researcher Workspace* ».
2. Identifiez-vous si vous avez déjà créé un compte, le cas échéant, créez un compte.
3. Remplissez votre profil puis cliquez sur « *create a new application* ».

4. Sélectionnez « Programme Atlas incoming 2018 » puis l'appel spécifique « *FMSH-CEFR : Biélorussie, Moldavie, Russie> France* ».

5. Remplissez **tous** les onglets du formulaire.

6. Dans l'onglet « *Documents* » **téléchargez sous forme d'un document électronique unique au format pdf** votre dossier de candidature qui sera composé des pièces suivantes :

- Un projet de recherche
- Un CV de maximum 2 pages
- Une liste des publications
- La copie du diplôme de la thèse
- Une lettre du directeur de l'institution de rattachement dans le pays d'origine
- Une lettre d'invitation du directeur de l'institution de recherche d'accueil en France

7. Vous pouvez sauvegarder votre candidature sans la soumettre pour y revenir plus tard, ou la soumettre définitivement. Lorsque vous aurez soumis votre candidature, vous recevrez un email automatique de confirmation. **Attention, si votre candidature n'est pas soumise elle ne sera pas étudiée. Les dossiers de candidature incomplets ou ne correspondant pas à la description ci-dessus ne seront pas pris en compte.**

Pour toute information sur la plateforme, ou en cas de difficulté à l'utiliser, contactez fadili@msh-paris.fr

Critères et processus de sélection

Un comité de sélection composé de membres de la FMSH, du CEFR et d'experts externes analysera et sélectionnera les candidatures au regard des éléments suivants :

- La qualité du dossier scientifique et la méthodologie développée
- La pertinence de venir en France au regard du projet développé et du parcours du chercheur
- La capacité à identifier des contacts scientifiques sur place

Les chercheurs n'ayant jamais bénéficié du dispositif seront privilégiés.

Les résultats seront communiqués par mail aux candidats début février 2018.

CALENDRIER

Ouverture de l'appel : 29 septembre 2017

Clôture de l'appel : 15 décembre 2017 à 17 :00 (heure de Paris)

Analyse des candidatures : 15 décembre 2017 – 31 janvier 2018

Annonce des résultats : début février 2018

Durée des séjours de mobilité : 3 mois

Période du séjour : De mars à juillet ou de septembre à et décembre 2018. Le séjour devra démarrer au plus tard le 1 octobre 2018.

Nombre de séjour disponibles sur cet appel : 5

Contact

A la FMSH : Mme Marion FANJAT mfanjat@msh-paris.fr

Au CEFR : M. Pierre-Louis SIX Pierre-Louis.Six@EUI.eu